APRÈS ART. 4 N° CL189

ASSEMBLÉE NATIONALE

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES - (N° 778)

AMENDEMENT

N º CL189

présenté par

M. Paluszkiewicz, Mme Rossi, Mme Le Peih, Mme Thill, M. Marilossian, M. Bois, Mme Cariou, Mme Sylla, M. Fiévet, M. Cazenove, Mme Thillaye, Mme Khedher, Mme Valetta Ardisson, Mme Degois, M. Damaisin et Mme Guerel

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.